



Jardins d'enfants Montreux

Déclaration de santé

Par leur signature, les parents, personnes responsables et le médecin attestent que l'enfant :

Prénom, nom et date de naissance :

.....

Ne présente aucun problème de développement qui pourrait nécessiter une prise en charge singulière. Dans le cas contraire, merci de préciser, s'il est connu, le diagnostic médical, une description des difficultés, les mesures à priori nécessaires et l'éventuel existence d'un suivi spécialisé et par qui (pédopsychiatre, logopédiste, ergothérapie, etc...) :

La direction SFJ rend attentif chacun des signataires que les jardins d'enfants ne sont pas des structures d'éducation spécialisée. Le personnel n'est pas ni formé ni doté en la matière et le contrat comprend un temps d'essai de 2 mois. La direction pourra suspendre le contrat le temps d'obtenir les ressources nécessaires à une prise en charge adéquate.

Date :

Les parents ou personnes responsables (signature) :

Date :

Le médecin (timbre et signature) :